



**Direction cantonale
de la mensuration officielle**

DIAE - DCMO
Quai du Rhône 12
Case postale 36
1211 Genève 8

**Aux ingénieurs géomètres officiels et
Aux autres spécialistes en mensuration**

Circulaire d'information n°2 / 2004

N/réf. : LNI/csc

Genève, le 26 février 2004

**Concerne : Réponse technique
Protocoles**

Messieurs,

Par cette circulaire d'information, je vous fais part des différentes modifications d'organisation qui prendront force dès le 1^{er} mars 2004.

Réponse technique - Secrétariat

La réponse technique et le secrétariat de la Direction cantonale de la mensuration officielle vont être fusionnés le 1^{er} mars prochain. Vous pourrez ainsi obtenir directement au guichet des renseignements techniques et administratifs.

Ce guichet ne sera dorénavant ouvert que le matin de 9h à 12h.

En dehors de ces heures, vous pouvez convenir d'un rendez-vous directement avec les personnes intéressées.

Cases "Géomètres"

Les casiers "bureaux de géomètres", présents au guichet de la DCMO, seront supprimés au profit des casiers situés au registre foncier.

Protocoles des Mesures des polygones et levé de détail

L'ensemble des protocoles PP et du semi-graphique ont été numérisés sous format pdf. Vous recevrez prochainement le DVD contenant cette information.

La documentation papier sera archivée avec les croquis du semi-graphique.

Vous trouverez, en annexe, les nouvelles versions du "plan des locaux" et le tableau des "contacts à la DCMO".

En vous remerciant de votre attention, je vous présente, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Laurent NIGGELER
Directeur
Géomètre cantonal

Annexes ment.

Copie pour information : Registre Foncier